

Cycle Droit Social 2020 METZ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir et maintenir des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la gestion des Ressources Humaines permettant de mettre en œuvre, en fonction des situations rencontrées, les règles de droit du travail applicables aux thèmes ci-dessous.
- Savoir identifier les mesures sociales à mettre en œuvre et les situations à risques ; savoir réagir en cas de mise en jeu des obligations et de la responsabilité sociale de l'entreprise.
- Mettre à jour les connaissances à partir de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ; identifier les opportunités et adapter les pratiques sociales au sein de l'entreprise.

ORGANISATION DU CYCLE / SITE DE METZ

- 5 séances d'une demi-journée (3h30 chacune, soit 17h30 h au total), réparties en trois groupes : le mardi matin, le jeudi matin ou le jeudi après-midi.
- Chaque séance se déroule en deux temps :
 - . Un **thème** défini à l'avance permettant d'appréhender la pratique (voir ci-dessous).
 - . L'**actualité législative et jurisprudentielle** et son impact pratique sur la gestion du personnel.



MARDI 17 MARS (MATIN)

Les congés payés : les règles à connaître

- . Les règles de base relatives aux congés payés
- . Comment organiser les départs en congés ?
- . Congés payés et événements extérieurs : la maladie, le préavis...



MARDI 19 MAI (MATIN)

Accidents du Travail et Maladies Professionnelles : la nouvelle procédure de reconnaissance

- . Les notions essentielles (AT, MP, Invalidité, incapacité ...)
- . Le rôle de l'employeur et la procédure d'instruction
- . Les principales incidences de la reconnaissance



MARDI 23 JUIN (MATIN)

L'inaptitude du salarié après les réformes

- . La procédure de constatation et les contestations possibles
- . Le reclassement
- . Le licenciement pour inaptitude



MARDI 22 SEPTEMBRE (MATIN)

L'emploi des seniors, la gestion de la fin de carrière, un nouveau défi ?

- . Le départ à la retraite à la lumière de la réforme
- . Départ volontaire ou mise à la retraite ?
- . Gérer la fin de carrière et accompagner le départ en retraite



MARDI 24 NOVEMBRE (MATIN)

Négociations et Transactions

- . Quand négocier avec le salarié ? Le risque prud'homal
- Focus sur une réclamation récurrente : les heures supplémentaires*
- . La transaction – La conciliation prud'homale
- . Le traitement social et fiscal des indemnités transactionnelles

Cycle Droit Social 2020 METZ

DATES & HORAIRES

Les mardis Matins de 9h à 12h30
17/03, 19/05, 23/06, 22/09, 24/11

LIEU

Cabinet ACD
4, Place Saint Nicolas
57000 METZ

COÛT DE LA FORMATION

1 290 € HT par stagiaire

CONTACT STAGIAIRES et ENTREPRISES (et conseils pédagogiques)

Frédéric BLAISE
4, Place Saint Nicolas
57000 METZ - Tél. 06.29.80.05.64.
f.blaise@acd.fr

Organisme enregistré
sous le numéro 41.54.02235.54
Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'État.

PUBLICS VISÉS

Collaborateurs de la fonction RH
(assistant/responsable RH et paye, DRH,
juristes...), **dirigeants, DAF**

PRÉ-REQUIS

Pratique de la fonction RH/social/payé

FORMATRICES

Frédéric BLAISE
Avocat Spécialiste en droit du travail
Barreau de Metz
Alice MARCHAL
Avocat Département Droit social
Barreau de Metz

MOYENS PÉDAGOGIQUES / MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- La formation est assurée par des avocats et des juristes ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise ; elle donne lieu à la remise d'un support pédagogique.
- Elle est illustrée par des exemples et cas pratiques, tirés de l'expérience professionnelle du formateur.
- L'évaluation qualitative de la formation est réalisée en fin de cycle. L'évaluation des acquis de la formation est effectuée et commentée lors de la dernière séance sur la base d'un questionnaire relatif à l'ensemble de la formation.
- Une attestation individuelle de suivi de la formation est remise au terme de la formation.

BULLETIN DE PARTICIPATION

FORMATION CYCLE DROIT SOCIAL 2020 Metz

À renvoyer par voie postale
à l'adresse du lieu de la formation
ou par mail à f.blaise@acd.fr
(Jusqu'au 5 mars 2020)
Inscription également possible
sur le site www.acd.fr

Société :

Adresse :

Signataire de la convention de formation et qualité. Préciser le mail en cas de signature électronique

.....

Personne chargée des relations avec l'organisme et les stagiaires (si différente) :

.....

Téléphone et Mail :

Nom et fonction des Participants :

.....

.....

À la réception de votre bulletin de participation, une convention de formation vous sera adressée.

AUDIT CONSEIL DEFENSE

Société d'Avocats
SELAFA au capital de 500 000 €
R.C.S. Nancy D 759 800 816
N° TVA FR 42.759.800.816
N° SIRET 759.800.816.00143

NANCY
165, bd d'Haussonville
54000 Nancy
(Barreau de Nancy)
Tél. : 03 83 27 21 35

PARIS
55, bld de Sébastopol
75001 PARIS
(Barreau de Paris)
Tél. : 01 42 67 79 78

ÉPINAL
7, rue Roland Thiery
88000 Épinal
(Barreau d'Épinal)
Tél. : 03 29 81 89 89

METZ
4, place Saint Nicolas
57000 METZ
(Barreau de Metz)
Tél. : 03 87 74 24 54

